

INSCRIPTION CS VESUBIE NORDIC
2024-2025

Nom de naissance: _____
Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse mail : _____
Adresse : _____

N° Tel : _____



- Questionnaire de santé ou certificat médical suivant cas ci joint

Toutes les formules comprennent

- l'adhésion club CSV et à sa section Vésubie NORDIC,
- la licence FFS choisie
- l'inscription gratuite aux courses de ski nordic,
- Des prix très avantageux pour les différents stages organisés
- Forfait ski du Boréon
- Cours avec moniteurs nationaux et fédéraux
- entraînements de début de saison à la salle des sports de st Martin Vésubie

Cotisation simple loisir _____ **70 €**

ou

Cotisation compétition _____ **120 €**

Option prêt de matériel **+30€/adulte** **+20€/enfant**

TOTAL A REGLER =.....€

chèque à l'ordre du CSV SMV / espèces / chèque ancv sportif/ Virement iban ci-dessous

IBAN : FR76 1910 6006 3143 6388 2682 916 Bic : AGRIFRPP891

* entourer le mode de règlement

Des tenues du club sont en vente , n'hésitez pas à nous contacter,

Merci de déposer vos adhésions chez AXA Saint Martin Vésubie à Valérie Baccialon ou
à Guillaume Maddalena lors des entraînements,
Pour tous renseignements
Président : Thierry Ingigliardi 06 15 31 79 10
Moniteur : Guillaume Maddalena 06 84 94 61 70

Susceptible d'évoluer
en fonction des
conditions
météorologiques



PROGRAMME SAISON 2024-2025

club des sports Vésubie NORDIC



NOVEMBRE

Samedi 9/11 : Randonnée sportive avec AMM

Samedi 23/11 : Sortie ski roue (piste cyclable 202 bis)

DECEMBRE

Samedi 7/12: « Journée découverte », ouverte à tous !!
Course d'orientation dans le village avec Blondeau Thierry

Samedi 14/12: Sortie ski roue (Venanson)

VACANCES DE NOËL : du 21 décembre au 4 janvier 2025

Matinées ski de fond au Boréon avec moniteurs : tous les jours
(exceptés les dimanches et les mardis 25 /12 et 01/01/2025)

JANVIER

Tous les samedis et dimanches matin



VACANCES D'HIVER : du 8 au 23 février 2025

Matinées ski de fond au Boréon avec moniteur : tous les jours
(exceptés les dimanches et le samedi 08/02)

FEVRIER

COURSES DE SKI DE FOND

Samedi 08/02 : course ski de fond «La Valentine»

Vendredi 14/02: Biathlon Nocturne

MARS

Cours tous les samedis et dimanches

AVRIL

VACANCES DE PRINTEMPS

Stage de 3 jours (date à définir)

COURSE

Dimanche 09/03 : «Défi du Boréon»



INSCRIPTION CS VESUBIE NORDIC 2024-2025

AUTORISATION POUR MAJEUR

Je soussigné(e)

Nom/Prénom

Droit à l'image :

Déclare autoriser la publication de mon image par mon club affilié ainsi que la Fédération Française de Ski dans le respect des conditions suivantes :

- L'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial.
- L'image peut être diffusée sur tous types de support et notamment écrits, audiovisuels et/ou informatiques, Internet, newsletters...
- La FFS, ses clubs et ses organes déconcentrés s'engagent à ce que les images ainsi exploitées ne portent pas atteinte à ma/sa dignité humaine, mon/son intimité, à mon/son honneur et à ma/sa réputation.

Sécurité :

Les dirigeants du Club sont légalement tenu de prendre toutes les dispositions nécessaires, en cas de blessure ou tout état pathologique nécessitant une prise en charge médicale urgente, et de faire prodiguer les soins immédiats nécessaires à son état auprès de l'autorité médicale compétente la plus proche.

* *La Fédération Française de Ski rappelle à ses adhérents l'obligation de souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ses membres s'exposent du part de leur pratique sportive (Article L 321-4 du Code du sport).

➤ **Contacte d'urgence :** (NOM, Prénom) (Numéro de portable)
..... (Relation)

RGPD :

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD) qui impose une obligation de transparence (articles 12, 13 et 14 du RGPD) – que les informations recueillies par mon Club dans le cadre du dossier d'inscription sont nécessaires à mon adhésion. Ces données peuvent faire l'objet d'un traitement informatique par le club, la Fédération Française de Ski et ses organes déconcentrés conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données personnelles. Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité de la FFS merci de consulter :

<https://ffs.fr/politique-deconfidentialite/> et pour exercer vos droits, consultez le site cnil.fr ou contacter rgps@ffs.fr

QUESTIONNAIRE MEDICAL

Je reconnais reçu le questionnaire médical ci joint et dans le cas où je serai compétiteur ,je reconnais avoir répondu NON à toutes les questions, Dans le cas contraire je dois remettre à mon club le certificat médical de moins de 6 mois demandé,

Assurances FFS

Je reconnais avoir reçu la notice d'informations ci-jointe du contrat d'assurances proposé par Verspiere en par l'intermédiaire de la la FFS dans lequel se trouvent toutes les formules et renseignements contractuels qui me permettent de choisir en toutes connaissances de cause la formule qui me convient,

Fait à Le
Signature :



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ OU CERTIFICAT MÉDICAL ?

Licencié MAJEUR
LE CERTIFICAT MÉDICAL N'EST PLUS NÉCESSAIRE

**Vous êtes LICENCIÉ
COMPÉTITEUR**

**Vous êtes LICENCIÉ
LOISIR ou DIRIGEANT**

Répondez aux questions ci-dessous :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON**

		OUI	NON
DURANT LES 12 DERNIERS MOIS			
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À CE JOUR			
7	Ressez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Aucun certificat médical à fournir, ni questionnaire de santé à remplir, sauf si vous pratiquez le biathlon.



**NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié. Informations médicales confidentielles à ne pas communiquer.

• Si vous avez répondu NON à toutes les questions : PAS DE CERTIFICAT MÉDICAL À FOURNIR.
Attestez avoir répondu **NON** à toutes les questions lors de la souscription de la licence.

• Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : CERTIFICAT MÉDICAL DE MOINS DE 6 MOIS À FOURNIR.
Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

CAS PARTICULIERS

LA PRATIQUE DU BIATHLON

Certificat médical*, datant de moins d'un an, de « non contre-indication à la PRATIQUE DU BIATHLON » (le cas échéant, « la pratique du BIATHLON EN COMPÉTITION ») à fournir **CHAQUE ANNÉE**.

La discipline **BIATHLON** doit **OBLIGATOIREMENT FIGURER** sur le certificat médical. Un **MODÈLE** de certificat médical, recommandé par la FFS, est accessible **sur le site FFS et la BAO**

*Ce certificat médical est délivré suite à un examen médical au cours duquel une attention particulière est portée sur l'examen neurologique et la santé mentale, l'acuité auditive et l'examen du membre supérieur dominant.

LA PRATIQUE COMPÉTITIVE OCCASIONNELLE (Ticket Course / Licencié Loisir ou Dirigeant)

Le certificat médical n'est plus obligatoire.

Attestez avoir répondu **NON** à toutes les questions du questionnaire de santé relatif à l'état de santé du sportif majeur (attestation à fournir pour chaque inscription aux courses éligibles).